ENVIRONNEMENT VILLE **ARCHITECTURE DIGITAL**





INTERVENTION ECORESPONSABLE SUR LES BATIMENTS EXISTANTS : REHABILITATION ET RENOVATION

Contexte

Le dérèglement climatique, la raréfaction des ressources, la nécessité de ne plus construire sur des terres agricoles, forestières, naturelles ou jardinées nous oblige aujourd'hui à systématiquement privilégier la réhabilitation des bâtiments existants. Ces interventions sont l'occasion de projets architecturaux que nous voulons à la fois frugaux et créatifs.

L'objectif de la formation est d'apporter aux concepteurs les connaissances et les outils pour aborder ces projets de façon écoresponsable c'est-à-dire en mobilisant les domaines du bioclimatisme, de la santé, de la thermique, de l'énergie appliqués à l'existant. Cet objectif se place dans le mouvement écologique et économique de moindre consommation d'énergie et de moindre émission de GES, mais aussi de maîtrise des ressources et de ménagement du territoire, tout en améliorant la qualité de vie. Cette formation rappellera le contexte règlementaire. Elle apportera des outils méthodologiques. Elle explicitera les stratégies à mettre en œuvre.

Elle présentera de nombreux cas concrets en présentant le contexte, les dimensions architecturales, techniques, règlementaires, les budgets et les délais. Elle parlera des obstacles rencontrés, de la façon de les surmonter notamment par un travail d'équipe avec les corps de métiers complémentaires.

Objectifs

La finalité attendue est de préparer la profession à intervenir en la dotant des outils adaptés à la résolution des problématiques d'intervention sur les bâtiments existants.

Les stagiaires auront acquis les connaissances, le savoir-faire, la méthode, les capacités d'arbitrage visant l'efficacité, et permettant le dialogue avec les ingénieurs, les maitres d'ouvrages, les collectivités et les entreprises autour de la réhabilitation.

Ils seront capables d'appréhender les interactions et auront acquis une vision systémique de l'amélioration d'un bâtiment.

Ils auront acquis la maitrise de l'économie d'un projet et de l'impact financier dans les solutions proposées: chiffrage, financement, rentabilité, présentation des aides disponibles...

Capacités ou compétences professionnelles visées

- Connaître les exigences réglementaires, les principales opérations de remise aux normes ;
- Acquérir une méthodologie d'analyse de l'existant
- Comprendre les principales pathologies des bâtiments ;
- Réparer, éviter le renouvellement et prévenir les désordres ;
- Maîtriser les possibilités techniques, architecturales et économiques afin de tendre vers le meilleur compromis technico-économique et environnemental des solutions proposées
- Préparer et suivre une opération de restructuration et réhabilitation

Publics visés

Architectes en exercice libéral ou salarié, chefs de projet, collaborateurs d'architecte, conducteurs de travaux, ingénieurs, maîtres d'œuvre, conseillers et assistants des maîtres d'ouvrage.

Prérequis

Avoir des connaissances de base sur la thermique du bâtiment.

Avoir connaissance des différentes étapes et missions du projet architectural

Durée: 8 jours (64 heures de formation) en 4 modules de 2 jours

Intervenants: Emmanuelle PATTE, Architecte dplg, associée (Méandre-etc)

Alain BORNAREL, Ingénieur ECP secteur habitat construction, Gérant émérite (Tribu)

Bernard SESOLIS, Ingénieur, Docteur en géographie spatiale - solaire appliqué à l'habitat - Expert et formateur énergéticien (Sesolution)

Edith AKIKI, Ingénieur généraliste secteur habitat construction, Maîtrise de Génie civil, DESS thermique et régulation (ENSMP - Paris 7), Co-gérante (Tribu)

Marc SERIEIS, Conducteur de travaux et Maître d'œuvre, Gérant (Albert et Compagnie)

Modalités pédagogiques

Groupe de 8 à 18 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et une mise en application par les apprenants sous forme d'ateliers d'application et d'études de cas concrets, proposés et encadrés. Supports pédagogiques numériques remis aux participants à l'issue de chaque session.

Modalités de suivi et d'appréciation

Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires. Questionnaire de satisfaction. Certificat de réalisation et attestation individuelle de fin de formation.

Modalités d'évaluation

Atelier d'application et exercices pratiques afin de tester les acquis et de confronter les participants à des situations reproductibles dans l'exercice de leur profession. La validation est obtenue à partir de 12/20

Dates: DU JEUDI 25 MARS AU MARDI 11 JUIN 2024

Tarifs: Plein tarif 2 800 € HT / Demandeur d'emploi 2 300 € HT (TVA à 20%)

possibilité de prise en charge (OPCO EP, FIF-PL, AGEFICE, ATLAS, AKTO, AFDAS, AIF POLE EMPLOI, etc.)

<u>Le label en haut à droite est décerné par la Branche architecture</u>. La prise en charge de cette action labellisée sont décidées par la CPNEFP des entreprises d'architecture et mises en œuvre par l'opérateur de compétences de la branche (OPCO EP)

Lieu de formation

Les Récollets 150 rue du faubourg St Martin 75010 PARIS

Détail du programme :

INTERVENTION ECORESPONSABLE SUR LES BATIMENTS EXISTANTS

Horaires: 9h00-13h00 / 14h00-18h00 (1h de pause pour le déjeuner)

Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

MODULE 1: INTERVENTION SUR LES BATIMENTS EXISTANTS: LES FONDAMENTAUX

Module d'introduction et de positionnement des enjeux de la formation. Il introduit le contexte et une culture multidisciplinaire Il permet aux acteurs de tous les métiers concernés d'acquérir les bases nécessaires pour l'appréhension des problématiques.

Durée: 2 jours, soit 16 heures

JOUR 1: 25 mars 2024

- Ouverture de la formation, présentation des intervenants, des participants
- Objectifs d'une intervention dans des bâtiments existants : politique, sociétal, techniques, économique.
- Exposé des aspects règlementaires (RT dans l'existant).
- Prises en compte de la demande (investissements, gestion, maintenance...) selon le type de maître d'ouvrage, des attentes des anciens et futurs occupants (bilan et concertation).

JOUR 2: 26 mars 2024

- Diagnostic multicritère du bâtiment: une stratégie énergétique intégrée dans une approche durable à partir d'une analyse
- Définir une stratégie.
- Argumentations sur l'opportunité d'intervenir efficacement ;
- Prise en compte des consommations de la qualité d'ambiance intérieure, des facteurs économiques; de la santé; des matériaux; des espaces extérieurs; de la biodiversité; du bilan carbone...;

Formateurs, intervenants: Alain Bornarel ingénieur, Emmanuelle Patte architecte.

MODULE 2: DIAGNOSTIC THERMIQUE ENVIRONNEMENTAL ET MATERIAUX

Module d'acquisition des connaissances techniques requises grâce aux apports théoriques et méthodologiques des formateurs

Théorie, procédés techniques de rénovation,

Déroulé et analyse des phases de réhabilitation

Durée: 2 jours, soit 16 heures

JOUR 3: 24 avril 2024

Rappel de quelques fondamentaux

- 1. Différents modes de transferts de chaleur
- 2. L'air humide
- 3. Le confort hygrothermique et les autres critères d'ambiance intérieure impactés

Les exigences règlementaires

- 1. La RT ex
- 2. La DPE
- 3. L'étude de faisabilité d'approvisionnement énergétique
- 4. Décrets et arrêtés concernant les travaux de rénovation

Approche méthodologique de l'audit énergétique :

- 1. Objet et sujet
- 2. Processus pour modéliser
- 3. Limites

JOUR 4: 25 avril 2024

Les matériaux :

- Les procédés techniques de construction
- Les comportements,
- Les pathologies,
- La techniques de mise en œuvre,

Processus opérationnel afin d'assurer une parfaite mise en œuvre et la pérennité

Le réemploi

Formateurs : Bernard Sesolis ingénieur, Emmanuelle Patte architecte, Marc Serieis Conducteur de travaux et Maître d'œuvre.

MODULE 3: TECHNIQUES ET EQUIPEMENTS PERFORMANTS ET INNOVANTS.
 APPROCHE ECONOMIQUE
 VISITE D'OPERATION

Ce module a pour objet l'étude des offres industrielles (bâti et équipements) à travers une démarche multicritères. Il permet des décrypter les possibilités techniques, architecturales et économiques afin de tendre vers le meilleur compromis technico-économique et environnemental des solutions proposées.

Durée: 2 jours, soit 16 heures

JOUR 5: 23 mai 2024

Solutions techniques concernant le bâti :

- 1. Parois opaques : façades, toitures, plancher bas,
- 2. Parois vitrées

Solutions techniques concernant la qualité de l'air intérieur

Solutions techniques pour le chauffage, la production d'ECS, l'éclairage, le refroidissement

Energies rejetées et renouvelables

Concevoir et prescrire pour la qualité de l'usage et du comportement

Pôle de formation EVA aDig
15 rue Lucien Sampaix, 75010 PARIS
01 40 34 15 23 - contact@poleformation-idf.org - www.poleformation-idf.org
N°SIRET: 51207099600024 - Code APE: 8559A

JOUR 6: 24 mai 2024

MATIN:

L'approche économique d'une nouvelle réhabilitation confrontée aux enjeux énergétiques, écologiques, de santé et de confort sur un immeuble des années 50 à Clamart ayant déjà subi une réhabilitation à la fin des années 90.

 Rappel des enjeux de cette opération, coûts d'investissement et différés action par action, regroupement par paquets d'actions et niveaux visés

APRES-MIDI:

Visite d'opération : la médiathèque James Baldwin

Formateurs: Edith Akiki ingénieur, Bernard Sesolis ingénieur, Emmanuelle Patte architecte.

 MODULE 4: CONDUITE DE PROJET EN RENOVATION, ATELIER D'APPLICATION Retour d'expérience et atelier d'application.

Durée: 2 jours, soit 16 heures

JOUR 7: 10 juin 2024

Atelier d'application:

À partir d'un sujet imposé, test de la boîte à outil mis à disposition par le BET TRIBU, mise en pratique des connaissances et propositions de solutions.

JOUR 8 : 11 juin 2024

Atelier d'application (suite)

Exposé et correction collective de projets

Évaluation de la formation, bilan

Formateurs :, Alain Bornarel ingénieur, Emmanuelle Patte architecte.

Planning de formation

25 mars 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
26 mars 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
24 avril 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
25 avril 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
23 mai 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
24 mai 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
10 juin 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00
11 juin 2024	09h00- 13h00 14h00-18h00